

Solidaires met en place un numéro vert d'appui syndical !

CORONAVIRUS AU TRAVAIL

DROIT DE RETRAIT SÉCURITÉ SANTÉ PROTECTIONS

N° VERT APPEL GRATUIT 0 805 37 21 34

DES SYNDICALISTES RÉPONDENT À VOS QUESTIONS

7j/7 DE 9H À 19H

Union syndicale Solidaires

A partir du lundi 30 mars à 9H00, l'Union syndicale Solidaires met en place un numéro vert d'appui syndical le 0 805 37 21 34.

Alors que cette classe politique ne pense qu'à sauver le capitalisme, pour les milliers d'adhérentes et d'adhérents de notre Union syndicale, l'heure est à la protection de la santé et la vie des travailleurs et travailleuses. Dans de trop nombreux secteurs, les patron-ne-s refusent de fermer les lieux de travail sous la pression du gouvernement. Dans les secteurs qui doivent continuer à fonctionner pour lutter contre la pandémie, cela ne peut se faire sans respecter les droits des salarié-es ! Le gouvernement a pris des ordonnances le 27 mars,

restreignant particulièrement les droits des travailleurs-euses quant aux congés, RTT, à la durée du temps de travail notamment.

L'Union syndicale Solidaires met tout en oeuvre pour aider les salarié-es, les chômeurs/ses, les étudiant-es à faire valoir leurs droits, et met à disposition un numéro d'appui syndical animé par des militant-es de tous les secteurs. Ce numéro, pour être accessible à toutes et tous, prend la forme d'un "numéro vert", gratuit depuis un téléphone fixe ou portable.

La protection de la santé et de la vie des travailleurs et travailleuses est une urgence.

L'union syndicale Solidaires revendique et soutient les travailleurs et travailleuses qui luttent pour :

- la fermeture immédiate de tous les lieux de travail non essentiels à la vie du pays, sans perte de salaire, ni restriction de droits ;
- la protection maximale des personnes devant continuer à travailler, droit de retrait effectif pour tous et toutes ;
- la réorganisation du travail par les salarié-es qui sont sur place ;
- le maintien et extension des droits des chômeurs et chômeuses ;
- l'interdiction des licenciements.